GRANDE ENQUÊTE NATIONALE DE LA CGT ÉDUC'ACTION SUR LES NON-TITULAIRES

NON TIT.

JUIN 2026

LA CGT ÉDUC'ACTION, LE SYNDICAT DE TOUS LES PERSONNELS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

PRÉCARITÉ ORGANISÉE, CONDITIONS DE TRAVAIL DÉGRADÉES : ÇA SUFFIT !

À travers une vaste enquête nationale, la CGT Éduc'action a reçu près de 700 réponses qui mettent en lumière la réalité vécue par les personnels non-titulaires de l'Éducation nationale. L'ampleur des métiers concernés démontre une généralisation de la précarité enseignante et éducative, dans tous les secteurs. Cette enquête révèle une situation préoccupante, loin des discours institutionnels rassurants.

À noter que 17 % des répondant·es exercent dans le premier degré, secteur particulièrement touché par la pénurie de personnels.

PROFIL DES NON-TITULAIRES : UNE MAIN-D'ŒUVRE QUALIFIÉE

56 % des répondant·es sont en CDD et 44 % en CDI, sans pour autant bénéficier de garanties statutaires comparables à celles des titulaires.

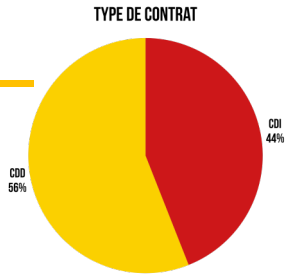

Pour 67 % des répondant·es, il s'agit d'une seconde carrière, avec plus de 5 ans d'expérience professionnelle hors Éducation nationale, et 30 % sont en situation de reconversion avec plus de 15 années d'expérience professionnelle hors Éducation nationale.
Contrairement aux idées reçues, plus de la moitié des non-titulaires possèdent un BAC +5, répondant pleinement aux exigences de qualification.

RECRUTEMENT : OPACITÉ, BRICOLAGE ET MÉPRIS PÉDAGOGIQUE

Si plus de 70 % des collègues sont recruté·es par candidature spontanée auprès des rectorats, la pénurie chronique de professeur·es conduit à des pratiques de plus en plus contestables : job dating, Pôle emploi et également une montée en puissance d'une GRH de proximité. En effet, de plus en plus de chef·fes d'établissement procèdent à de véritables entretiens d'embauche en dehors de tout cadre réglementaire.
Plus grave encore, si seulement 50 % des entretiens de recrutement sont conduits par des corps d'inspection, dans l'autre moitié des cas, les recrutements sont assurés par des personnels sans aucune expertise pédagogique (chef·fes d'établissement, services RH).

DROITS BAFOUÉS, CONTRATS SIGNÉS APRÈS COUP : UNE PRÉCARITÉ INSTITUTIONNALISÉE

Entre 80 et 90 % des collègues ne reçoivent aucune information institutionnelle sur leur rémunération ou les modalités d'évaluation et signent leur contrat après la prise de poste.
52 % subissent des retards de paiement, plongeant de nombreux personnels dans des difficultés financières accentuant encore leur précarité.
L'opacité est totale sur les carrières : 97 % ne reçoivent aucune information sur l'avancement triennal et près de la moitié n'ont jamais bénéficié d'une revalorisation salariale depuis leur entrée dans l'Éducation nationale.

AFFECTATIONS ET CONDITIONS D'EXERCICE : LA PRÉCARITÉ COMME MODE DE GESTION

Dans 80 % des cas, aucune période de préparation ou de concertation n'est prévue lors d'une prise de poste en cours d'année. 70 % n'ont reçu aucune formation préalable et 73 % aucun tutorat lors de leur première année : une mise au travail brutale, au mépris des personnels comme des élèves.
Plus de 30 % des contractuel·les sont affecté·es sur des multipostes, tandis que 90 % occupent des temps pleins sur des postes à l'année. Derrière la soi-disant « fidélisation », se cache aussi une installation durable dans la précarité, organisée par les rectorats.
À cela s'ajoute un temps de transport supérieur à 30 minutes dans plus de 50 % des cas, effectué dans 2/3 des situations en voiture, avec des coûts financiers et une fatigue accrue.

ÉVALUATION ET RENOUVELLEMENT : UNE ÉPÉE DE DAMOCLÈS PERMANENTE

Dans 70 % des situations, les collègues ignorent que leur renouvellement dépend directement de l'évaluation réalisée par les chef·fes d'établissement, et ne savent pas qu'un recours est possible. Cette méconnaissance entretient une pression hiérarchique permanente délétère.

CONCOURS : UN HORIZON QUI SE FERME

La moitié des non-titulaires a déjà tenté le concours sans succès et 62 % n'envisagent plus de le passer : âge avancé, peur de la mutation éloignée, conditions de travail dissuasives, faible attractivité salariale, sens du métier... Le concours n'apparaît plus comme une perspective d'émancipation, mais comme un obstacle supplémentaire.

SOUFFRANCE AU TRAVAIL MAIS ATTACHEMENT AU MÉTIER

Les chiffres témoignent d'une **souffrance professionnelle** de la part des personnels

- 25 % connaissent des tensions avec leur hiérarchie
- 65 % vivent des situations de stress
- 67 % constatent un impact sur leur santé
- 75 % estiment que leur statut de contractuel·le accentue la pénibilité

Pourtant, 89 % se sentent utiles et 83 % trouvent une cohérence éthique à leur travail. C'est bien l'institution, et non les personnels, qui est en échec.

CE QUE PORTE ET EXIGE LA CGT ÉDUC'ACTION...

- LA RÉSORPTION IMMÉDIATE DE LA PRÉCARITÉ ET LA TITULARISATION DE TOUS LES PERSONNELS NON-TITULAIRES SANS CONDITION DE CONCOURS
- LA RECONNAISSANCE DES QUALIFICATIONS, DE L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE ET UN ALIGNEMENT DES GRILLES SALARIALES SUR CELLES DES TITULAIRES
- DES PROCÉDURES DE RECRUTEMENT TRANSPARENTES, NATIONALES, AVEC DES PERSONNELS À COMPÉTENCE PÉDAGOGIQUE
- LE RESPECT DU DROIT, LE PAIEMENT À DATE, UNE INFORMATION CLAIRE SUR LES CARRIÈRES ET UNE REVALORISATION IMMÉDIATE DES SALAIRES
- DES AFFECTATIONS STABLES, UN DROIT À LA FORMATION, UN TUTORAT SYSTÉMATIQUE ET LA PRISE EN CHARGE SYSTÉMATIQUE DES FRAIS DE TRANSPORTS
- DES CRITÈRES D'ÉVALUATION TRANSPARENTS, CONTRADICTOIRES ET LE DROIT OPPOSABLE AU RECOURS
- UN SERVICE PUBLIC D'ÉDUCATION FONDÉ SUR DES PERSONNELS RECONNUS, PROTÉGÉS ET TITULARISÉS

CGT Éduc'action
263 RUE DE PARIS 93100 MONTREUIL
www.cgteduc.fr
0155827655
unsen@cgteduc.fr
@CGTEducactionofficiel
@cgteducaction
@cgteduc.fr